

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

01/07/91

Origine :

ACCG

DGR

Mesdames et Messieurs les Directeurs
et Agents Comptables

- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

(pour attribution)

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

(pour information)

Réf. :

ACCG n° 14/91 - DGR n° 2644/91

Plan de classement :

51					
----	--	--	--	--	--

Objet :

Diffusion des numéros d'identification des organismes allemands B.E.K. K.K.H.

Cette circulaire a pour but de diffuser aux organismes les numéros d'identification des organismes allemands :

- Barmer Ersatzkasse : B.E.K.

- Kaufmannische Krankenkasse Halle : K.K.H.

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

AC - Mlle FADIER

Téléphone :

42.79.35.86

**Direction de la
Gestion du Risque**

	Mesdames et Messieurs les Directeurs et Agents Comptables
01/07/91	- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie - des Caisses Générales de Sécurité Sociale
Origine :	(pour attribution)
ACCG	- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
DGR	(pour information)

N/Réf. : ACCG n° 14/91 - DGR n° 2644/91

Objet : Diffusion des numéros d'identification des
organismes allemands B.E.K. K.K.H.

Je vous saurais gré de bien vouloir trouver en annexe à la
présente circulaire la lettre SED NFB n° 4227 du 13 Juin
1991 du Centre de Sécurité Sociale des Travailleurs
Migrants concernant la diffusion des numéros
d'identification des organismes allemands :

- Barmer Ersatzkasse : B.E.K.
- Kaufmannische Krankenkasse Halle : K.K.H.

pour application immédiate.

Le Directeur,

L'Agent Comptable,

REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE DE SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
11 Rue de la Tour des Dames - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 45.26.33.41 - Fax : 49.95.06.50

CAISSE NATIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
DES TRAVAILLEURS SALARIES
66 Avenue du Maine
75694 PARIS CEDEX 14

N/Réf. : S.E.D. /NFB/CB
Poste 1202

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Allgemeine Ortskrankenkasse Bundesverband Bonn Bad Godesberg m'a fait part des résultats de ses entretiens avec les administrations centrales de la Barmer Ersatzkasse, de la Kaufmannische Krankenkasse et de la Deutsche Angestellten Krankenkasse.

A la suite de ces entretiens, il a été décidé d'utiliser un seul numéro d'identification pour les B.E.K. et un seul également pour les K.K.H.

A l'avenir pour toutes les factures ayant été établies sur la base des attestations d'ouverture de droit émises par la Barmer Ersatzkasse, le numéro d'identification est le 4940005/3. Pour les factures ayant été établies sur la base des attestations d'ouverture de droit émises par la Kaufmannische Krankenkasse Halle, le numéro d'identification est le 2171012/3.

Je ne puis que vous laisser le soin de diffuser ces informations aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Ces renseignements feront l'objet de la lettre n° 34 du Centre de Sécurité Sociale des Travailleurs Migrants de Mai-Juin 1991.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

LE DIRECTEUR

Eric TISON